

Culture

Appel à candidatures pour une résidence à la Maison des artistes



Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Ouistreham Riva-Bella a créé une résidence d'artistes, « La Maison des Artistes » en plein cœur du bourg historique.

La maison est un lieu de création (atelier), d'exposition (galerie en RDC) et de résidence (chambre, cuisine et salle de bain, meublée). Elle est idéalement située dans le bourg, au 14 avenue Michel Cabieu, en face de l'église du XIIe siècle.

Modalités de la résidence

Le résident s'engage à s'installer à Ouistreham Riva-Bella d'octobre à août dans la maison mise à sa disposition. Le résident bénéficiera de l'accompagnement d'acteurs professionnels tout au long de son séjour dans l'élaboration de son projet qui donnera lieu à une exposition en fin de résidence.

Il sera demandé à l'artiste retenu de mener des actions de sensibilisation prenant la forme d'interventions et d'ateliers auprès de différents publics et structures de la ville. Le calendrier de ces actions, correspondant à un volume de 10 heures hebdomadaires, sera établi par la directrice des affaires culturelles, en fonction des disponibilités de l'artiste et des besoins des projets retenus.

L'artiste s'engage à ouvrir la galerie pour accueillir et échanger avec le public un jour de la semaine et le samedi ainsi qu'à faire don d'une œuvre à la résidence à la fin de son séjour.

Candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse directrice.education.culture@ville-ouistreham.fr avec pour objet : « Candidature Résidence ». Il est demandé la remise d'un seul document en français, au format PDF, comprenant : – un C.V. – une note d'intention sur le(s) projet(s) envisagé(s) – des propositions d'ateliers accessibles à un public varié – tout document permettant d'étayer ou d'apprécier le travail du candidat (dossier d'artiste, extraits de catalogue, textes, etc.). Pour les fichiers excédant 5 Mo, nous recommandons un envoi via wetransfer.

Pour plus d'informations : directrice.education.culture@ville-ouistreham.fr / 06 74 95 41 87

Le calendrier est le suivant :

- Prochaine résidence d'octobre 2024 à août 2025
- Date limite de réception des candidatures : 30 mai 2024

Contacts presse :

Sabine MIRALLES, Adjointe au Maire à la culture, au patrimoine et aux associations culturelles :
06 86 44 43 41 - sabine.miralles@ville-ouistreham.fr

Sandra DÉZÉ, Directrice du Pôle éducation et culture :
06 74 95 41 87 - directrice.education.culture@ville-ouistreham.fr

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :
02 31 97 73 80 / 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr